

[Histoire] - Evénements historiques du mois d'août au Burundi

@rib News, 31/08/2025 Le mois d'août au Burundi est marqué par des événements cruciaux, notamment le début des crises de 1988 qui ont mené à des massacres de Ntega et Marangara, une répression sanglante avec des milliers de morts et de départs forcés. D'autres dates importantes incluent la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation le 28 août 2000, qui a tenté de résoudre le conflit politique et ethnique fondamental du pays ; ainsi que l'assassinat de Gahutu Remy, le 17 août 1990, dans les enceintes de la prison centrale d'Ukonga (à Dar es Salaam, Tanzanie). I. Les massacres de Ntega et Marangara au Burundi

août 1988 - les violences ont éclaté dans la nuit du 14 au 15 août

Passage à l'acte : insurrection hutu et répression militaire Dans une allure de liesse meurtrière, des bandes de Hutu massacrent sélectivement leurs voisins tutsi avec qui ils partageaient tout ou presque. Dans plusieurs collines (unités administratives de base), tout individu de sexe masculin représente une cible prioritaire. Aussi, la sélection des victimes respecte un certain protocole : plusieurs ménages attirent plus les meurtriers que les autres et les critères tournent autour d'une aisance matérielle relative, l'existence d'un militaire parmi les membres de la famille, familles au sein desquelles des enfants sont scolarisés ou ayant des parents en ville, dans la capitale, etc. Cela vaut autant dans l'insurrection que dans la répression. En termes de intensité, de la géographie et de la technologie de massacre enquêtes de terrain montrent cependant que Ntega et Marangara ne sont pas un bloc homogène. Cela dit, la commission du massacre diffère d'une colline à l'autre et reste plus souvent tributaire de l'implication ou non du commandant local. Au demeurant, la nature de cette violence horizontale permet de dégager, une réalité troublante : l'échange des meurtriers entre les collines, exception pour les pillages ! Si la stratégie d'anonymat consistait à surprendre l'ennemi aux massacres, elle servait aussi à minimiser l'empathie des meurtriers, en état artificiel, sur leurs voisins non immédiats, aux liens indirects. S'agissait-il aussi de se priver de toute éventualité de poursuites judiciaires dans la crainte d'exposer la hargne sociale, et peut-être de se prémunir de cette image traumatisante du cadavre de son bourreau. Une intervention militaire, censée venir à rétablir l'ordre, se mue en une répression systématique. Dans leurs opérations meurtrières fondées sur la topographie des collines filigrane un désir de vengeance greffé sur la peur et assuré de l'impunité. Si les militaires déploient un arsenal d'engins comme ils le faisaient face à un ennemi redoutable, ces engins ne serviront, en réalité, qu'à terroriser les populations amalgamées à l'ennemi, car ils s'attaquent à l'ennemi en utilisant plutôt des armes blanches et d'autres armes légères (baïonnettes, machettes et kalachnikov) la disproportion des armes pour ce cas semble d'ailleurs d'un autre ordre de sens ici. La cartographie des opérations militaires meurtrières dévoile plusieurs dimensions du passage à l'acte. D'abord, elle renseigne l'occupation ethnique des collines de Hutu selon les cas. Dans un cas comme dans l'autre, l'intervention vise à venger les victimes. Dans cette hystérie de vengeance, ils recherchaient des commerçants, des enseignants, des gens éclairés parce que suspects d'avoir intoxiqué les masses, mais aussi pour piller de l'argent. Enfin autour des infrastructures sociales (écoles, églises, passages des routes) l'accès pour leurs voitures est possible. Certaines collines topographiquement difficiles n'ont pas été touchées par la répression. Parmi les rares militaires natifs de ces communes (estimés à moins d'une vingtaine et exclusivement tutsi), quatre en congé et qui en avaient profité pour célébrer un mariage d'un collègue à Buringanira (Ntega) ont été tués par les insurgés, pris pour des cibles privilégiées. Les rescapés constituent, à l'arrivée non seulement des guides précieux, mais surtout, grâce à la cohésion de leur corps, des piliers centraux des massacres de vengeance. [à] Extraits de :

"Les massacres de Ntega et Marangara au Burundi à l'aune de la Microhistoire"

Par Philbert Nkurunziza (Lire l'intégralité de l'Analyse

II. Signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi

28 août 2000 L'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi a été signé le lundi 28 août 2000 heures locales, en présence du président américain Bill Clinton, des Secréétaires Généraux de l'ONU et de l'Union Européenne et de l'Union Européenne et de nombreux Chefs d'Etats et de Gouvernements dont certains comme les Présidents tanzanien Benjamin Mkapa, kenyan Daniel Arap Moi et ougandais Yoweri Kaguta Museveni en sont les signataires. La signature a eu lieu dans la ville d'Arusha au nord de la République-Unie de Tanzanie. Cette imposante représentation de la communauté internationale marque une étape importante dans le processus de résolution du conflit burundais notamment parce que désormais, il sera soumis à un œil et une oreille de pression internationale. Cette signature est intervenue après plusieurs séries de pourparlers tenus en 1996 à Mwanza, et depuis le 21 juin 1998 à Arusha. Ces fora officiels d'Arusha ont comporté 5 sessions plénières du 21 juin 1998 au 21 février 2000 et environ 10 sessions ou consultations au sein des différentes commissions entre janvier 1999 et le 22 juillet 2000. Ils se sont déroulés sous la médiation, dans un premier temps, de l'ancien Président tanzanien Julius Nyerere d'août 1999, et dans un deuxième temps par l'ancien Chef de l'Etat sud-africain, Nelson Mandela. Les grands absents de ce rendez-vous furent les organisations ou associations apolitiques de la Société Civile en particulier les Ligues pour la protection et la promotion des droits de la personne humaine, les organisations ou associations politiques comme la Puissance Autodéfense PA-AMASEKANYA, les groupes armés radicaux comme le CNDD-Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) et les PALIPEHUTU-Forces Nationales de Libération (F.N.L.) ou encore les « Ailes » de partis qui, comme l'UPRONA-Mukasi ont rejeté d'abord le processus de négociations. La signature d'un tel Accord est un événement majeur dans l'histoire politique du Burundi. En effet, l'Accord est signé par des acteurs qui historiquement refusaient de se parler. Jusqu'à la date du 21 juin 1998, date à laquelle ont commencé les négociations interburundaises de paix dans la ville tanzanienne d'Arusha, il était inimaginable de penser que des leaders de partis qualifiés jadis d'« extrémistes hutus » par les Tutsi et d'« extrémistes tutsis » par les Hutu allaient s'asseoir ensemble pour construire un projet politique commun. Le travail historique de production savante et pratique qui avait parié sur la séparation claire et nette des identités politiques et ethniques au Burundi pourra être continué mais ce sera par d'autres

moyens et dans un contexte relativement différent. Source : Bureau International des Nations Unies au Burundi (BINUB) Lire l'intégralité de l'Accord d'Arusha

III. Assassinat en Tanzanie de Gahutu Remy, un leader des Hutus du Burundi

17 août 1990 Ce jour-là, 17 août 1990, Gahutu Remy, président-fondateur du Parti pour la Libération du Peuple Hutu (PALIPEHUTU) du Burundi, est assassiné dans les enceintes de la prison centrale d'Ukonga (Dar es Salaam, en Tanzanie). Il y était détenu depuis le 15 mai 1989. C'est après plusieurs tentatives avortées en vain et l'assassinat que finalement les autorités burundaises avaient décidé, en complicité avec les services secrets tanzaniens, de mettre la main sur Gahutu Remy, considéré alors comme ennemi public n°1 du pouvoir burundais. Gahutu Remy sera alors capturé à Mishamo, placé en résidence surveillée pendant quelques semaines, avant d'être envoyé à la prison centrale d'Ukonga où il passera environ 15 mois, avant qu'il ne soit assassiné ce 17 août 1990. Gahutu Remy est né en mars 1945 à Kabuguzo (Rutegama, Province Muramvya). Fils de Ndaruzaniye Athanase et Sindayigaya Berthe, il fait ses études primaires à la mission catholique de Kiganda, avant de poursuivre avec ses études au Collège du Petit Séminaire de Mureke. Il poursuivra avec la section Gréco-Latine au Petit Séminaire de Mugeru, avant d'intégrer l'École Royale de Bujumbura, pour son cycle supérieur des Humanités. En septembre 1963 après l'accession du Burundi à l'indépendance, Gahutu Remy va en Belgique. Il y fera successivement des études de Technicien agricole A2 à l'Institut Technique et Agricole de l'Etat (Izel-Sur-Semois), d'Ingénieur Agricole en Agriculture et Subtropicale à l'École Horticole de l'Etat (Vilvoorde) de Spécialisation en cartographie et classification des sols à l'Université de l'Etat de Gand et d'Ingénieur agronome en Science du sol à l'Université Catholique. Lorsqu'il rentre au Burundi, il décide très vite de se réfugier au Rwanda. Au Rwanda, il prend contact, en septembre 1978, avec ses compatriotes Hutu en vue de la création d'un parti politique. La même année, profitant du 6^e Sommet regroupant la France et plusieurs pays Africains au Rwanda, il fait sortir une déclaration. Son document était intitulé "Génocide au Burundi". Il demande aux honorables et distingués délégués au Sommet de la Paix et Fraternités d'être les porte-paroles de la cause Hutu car les Hutus sont en train d'être massacrés par la minorité Tutsi au pouvoir au Burundi. C'est à ce moment-là que sa traque par les services secrets burundais va commencer. Il décide alors de se réfugier dans le camp de Mishamo, en Tanzanie. C'est à partir de ce camp qu'il va créer, le 18 avril 1980, le Parti pour la Libération du Peuple Hutu (PALIPEHUTU). Mais en 1988, après le massacre de Ntega et Marangara, les autorités burundaises décident de son élimination. Il sera traqué depuis ce jour-là, jusqu'à son arrestation dans le camp des réfugiés de Mishamo, en Tanzanie et son assassinat ce 17 août 1990. Par Benjamin Babunga

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});